Image not found or type unknown

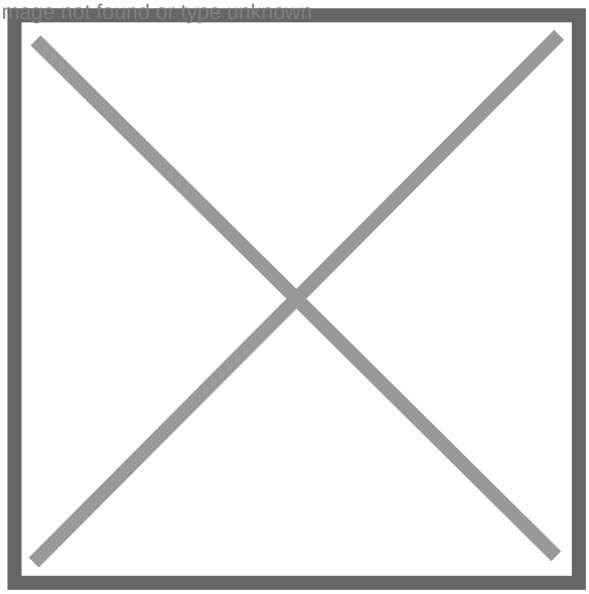

contrat de 35 h planning de 40h

Par **faron**, le **07/03/2023** à **12:42**

Bonjour,je suis auxiliaire ambulancier depuis 1 an et j'ai un contrat de 35 h par semaine.j'ai un planning de 40h.Les heures supplementaires sont comptabilises a la quatorzaine avec un pour calcul de temps de travail effectif a 90 pour cent.Une fois que le calcul est fait il n'y a plus d'heures supplementaire alors que si je calcule a la semaine cela me fait 5h d'heures supplementaires donc 20h par mois . est ce normal merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés